

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11176**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie	Président de l'université de Caen, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 227 Energie, génie climatique, 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la licence professionnelle Maintenance en milieu nucléaire est de professionnaliser des étudiants capables de :

- Comprendre les risques spécifiques associés au milieu nucléaire
- Connaître les aspects réglementaires et normatifs liés à l'activité de maintenance dans le domaine nucléaire
- Comprendre le fonctionnement des systèmes pluri techniques dans le milieu nucléaire

Pour :

- Analyser les modes de défaillances possibles
- Mettre en œuvre une politique de maintenance
- Planifier les interventions de maintenance en milieu nucléaire
- Gérer une équipe de travail

La formation de licence professionnelle forme des cadres intermédiaires entre technicien supérieur et ingénieur. L'étudiant titulaire de la licence professionnelle Maintenance en milieu nucléaire est un cadre technique spécialisé, gestionnaire et manager dans tous les secteurs de l'activité nucléaire. Il maintient en état de bon fonctionnement les installations et les outils de production nucléaire Il est en mesure d'organiser, de concevoir et de conduire les opérations de maintenance en milieu nucléaire dans le cadre de la réglementation imposée avec toujours à l'esprit la sécurité des intervenants.

Ces missions exigent la maîtrise des savoir-faire et des compétences propres au domaine de la maintenance et au milieu nucléaire dans lequel cette maintenance va s'exercer. Les spécificités de la formation et les capacités évaluées concernent :

- la connaissance du milieu nucléaire et des risques spécifiques associés,
- la connaissance des technologies mises en œuvre dans le domaine du nucléaire,
- la maintenance des matériels et des installations,
- la sûreté, la sécurité, la prise en compte de l'environnement,
- la gestion du planning, les méthodes de travail,
- la gestion budgétaire et humaine.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité spécialisée dans le nucléaire:

- Energie
- Transports
- Enseignement-Recherche
- Armée
- Santé

Toute société de service en maintenance

Tous les donneurs d'ordres : AREVA, EDF, DCNS ...

- Chargé d'affaire maintenance,
- Chargé d'études,
- Contrôleur de travaux,
- Technicien de planification,
- Technicien d'essais,
- Technicien de méthodes,
- Responsable méthodes,
- Technicien d'exploitation

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs

Réglementation d'activités :

L'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Cherbourg-Octeville aide à la qualité de la formation et délivre aux étudiants de la licence professionnelle Maintenance en milieu nucléaire les habilitations suivantes : PR1 (formation prévention des risques), QSP (Qualité Sureté Prestataires), STMI (stage travaux en milieu ionisant formation spécifique).

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Formation initiale**

Titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS maintenance, électrotechnique, contrôle industriel et régulation...), d'un diplôme Universitaire de Technologie (DUT mesures physiques, chimie, maintenance,...), ou des deux premières années d'une licence scientifique universitaire (L2 physique et chimie, mathématiques, sciences pour l'ingénieur,..)

Formation continue

Salariés titulaires d'un baccalauréat ou équivalent justifiant d'une expérience professionnelle de quelques années dans les domaines concernés.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- UE1 Sciences physiques 11 ECTS
- UE2 Techniques nucléaires 9 ECTS
- UE3 Maintenance en milieu nucléaire 10 ECTS
- UE4 Informatique et communication 6 ECTS
- UE5 Sureté et qualité 4 ECTS
- UE6 Projet tuteuré 10 ECTS
- UE7 Stage 10 ECTS

L'évaluation des connaissances est complètement basée sur un contrôle continu effectué sur les 16 éléments constitutifs des unités d'enseignement avec un total de 30 épreuves. Les rapports écrits et 6 soutenances orales permettent d'évaluer le projet tuteuré et le stage.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Organisation des épreuves :

- 1 épreuve écrite à l'issue des 16 éléments constitutifs
- 1 épreuve écrite à mi-parcours pour 14 éléments constitutifs.
- rapports écrits et 5 soutenances orales pour les projets tuteurés
- rapport écrit et 1 soutenance orale pour le stage.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Tous les enseignants de l'année de la LP sont conviés au jury.
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Tous les enseignants de l'année de la LP sont conviés au jury.
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Tous les enseignants de l'année de la LP sont conviés au jury.
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Tous les enseignants de l'année de la LP sont conviés au jury.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation composé des 2 responsables de la formation.

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n° 44 du 9 décembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 octobre 2002 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.unicaen.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 CAEN CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SCIENCES
Site universitaire de Cherbourg
rue Louis Aragon, BP 78
50130 OCTEVILLE

Historique de la certification :

Arrêté du 25 octobre 2002 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire

Arrêté du 14 janvier 2004 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire

Arrêté du 29 février 2012 relatif aux habilitations de l'Université Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Gestion de la production industrielle spécialité Maintenance en milieu nucléaire